AVIS DE DISSOLUTION

SAS « GOURMAILLON »

Société par actions simplifiée au capital social de 2.000 € Lieu-Dit Gourmaillon Saint-Léger-des-Bois 49170 SAINT-LEGER-DE-LINIERES RCS ANGERS 979 933 595

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 30 mars 2026, il a été approuvé la dissolution anticipée de la société à effet du 30 avril 2026 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé Lieu-Dit Gourmaillon – Saint-Léger-des-Bois – 49170 SAINT-LEGER-DE-LINIERES.

Madame COCHET Stéphanie et Monsieur ALINE Sébastien, demeurant Lieu-Dit Gourmaillon – Saint-Léger-des-Bois – 49170 SAINT-LEGER-DE-LINIERES, ont été nommés liquidateurs pour une durée de 3 ans ; ils détiennent les pouvoirs les plus étendus, dans le but de leur permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et liquider la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

Monannoncelegale.com
10, rue des Marronniers
CS 40215 - 69287 LYON CEDEX
Tél. 04 72 69 15 18